

Bouilly, le 2 novembre 2010

MAIRIE
DE BOUILLY

10320

Tél : 03.25.40.20.09

Télécopie : 03.25.40.34.97

N/REF :

Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir, sous ce pli, la première partie d'un dossier très complet élaboré par les dirigeants du club de tennis de Bouilly, mettant en évidence nombres des activités qu'ils proposent à un très large public et plus particulièrement aux jeunes du village et des environs, ainsi que la place qu'occupe leur club au niveau local, cantonal, départemental et même régional !

Je ne peux que confirmer le réel essor qui émane de ce club et l'inaltérable dynamisme de toute une équipe dirigeante d'un club à vocation familial, de loisir et de compétition et qui malgré les difficultés à travailler dans le monde rural, arrive à fédérer toutes les énergies.

Ce dossier met également en évidence la gêne portée par un club en manque de structures couvertes. Aussi, soucieuse de maintenir le développement et la renommé de ce club, la municipalité de Bouilly a pris toute la mesure de la situation, notamment par une étude complète des besoins exprimés et des financements possibles pour les voir se réaliser.

Malheureusement, à cette heure, je ne peux que constater un enjeu qui n'est pas à la hauteur des moyens de ma commune... ne pouvant répondre que partiellement aux besoins révélés.

Alors, les dirigeants de ce club, par leur persévérance, ont imaginés un projet basé sur un concept audacieux... je me permets de vous suggérer de bien vouloir en prendre connaissance dans le document joint.

Pour ma part et par ce courrier, je voulais vous affirmer soutenir cette initiative et formuler le bien fondé et le caractère sérieux de cette démarche que je parraine.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à ce courrier,

Et vous prie, d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Louis Dufaut.

